

Stavinohová, Zdeňka

**[Dubois, J. Grammaire structurale du français: la phrase et les transformations]**

*Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity. A, Řada jazykovědná. 1971, vol. 20, iss. A19, pp. 230-232*

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/100754>

Access Date: 19. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

Toto 4. číslo je zakončeno úvahou J.—P. Colina o Guiraudových „Structures étymologique du lexique français“.

V r. 1970 vyšla další čísla. Č 5. s názvem „Linguistique et pédagogie“, redigované J. Duboisem a J. Sumpsem obsahuje vedle stejnojmenného článku obou redaktorů jejich další příspěvek „Un modèle d'enseignement du français: analyse linguistique des rapports d'agrégation et du CAPES“, Sumpfový články „Introduction à une recherche linguistique en pédagogie“ a „Les performatifs: instructions et consignes“. Ve spolupráci s ním napsal H. Braun „Rejet familial et rejet scolaire“, Dubois a O. Motteau „Les dossiers scolaires: étude linguistique“, Dubois a M. Meyrat „L'orthographe“ a konečně D. Bouix, B. Soulié a Dubois „Analyse linguistique des rédactions“. G. Fressange přispěl článkem „Le discours didactique dans les manuels de morceaux choisis de français.“

6. číslo „Apprentissage du français langue maternelle“, které redigovali E. Genouvrier a J. Peytard, pojednává o změnách ve vyučování franštině na základní škole (L. Legrand), o zkušenostech získaných v jedné šesté třídě (J. Cl. Chevalier), o programovaném vyučování, H. Huot), o poměru a vztazích mezi mluvenou a psanou formou (J. Peytard), o „strukturálních“ cvičeních na základní škole (E. Genouvrier), o mluvnických cvičeních ve čtvrté třídě (M. Glatigny), o zájmenu „en“ a příbuzných otázkách (N. Ruwet), o nových metodách vyučování gramatické (E. Genouvrier) a o lingvistické terminologii (A. Delaveau a F. Kerleroux). Toto číslo je doplněno třinácti recenzemi.

Otto Ducháček

*J. Dubois: Grammaire structurale du français. La phrase et les transformations.* Paris, Larousse, 1969.

Nous avons déjà traité dans cette revue des deux premiers volumes de cette grammaire (cf. SPFFBU A 17, 1969 p. 186). Dubois, dans l'introduction du 3<sup>e</sup> volume, esquisse ce qui sépare les méthodes distributionnelles et structurales de celles qui servent de base à la grammaire transformationnelle. Il souligne que la théorie du sujet et du contexte, tout en permettant de rendre compte de l'interprétation sémantique, est incapable de déterminer le système d'organisation du texte. En expliquant les méthodes d'analyse structurale, il constate l'apport de la linguistique structurale sans oublier d'indiquer ses limites.

Après avoir rappelé les principes généraux de la grammaire générative et transformationnelle, il indique les idées principales de sa syntaxe. Appliquant au français les principes de la grammaire générative, il souligne qu'il n'a pas l'intention d'en présenter un exposé complet, mais qu'il veut insister sur „la procédure de vérification qui préside à la description syntaxique“ (19).

Dans le 1<sup>er</sup> chapitre, l'auteur traite de la phrase minimale formée de deux constituantes: le syntagme nominal-sujet et le syntagme verbal-prédicat. Il examine la structure de la phrase de base, de la phrase prédictive avec „être“, des phrases active, négative, interrogative et pronominale.

Dans l'analyse distributionnelle et structurale, assure-t-il, la dérivation vise à la création d'unités lexicales; elle diminue le rôle de la syntaxe et donne une importance spéciale au „mot“ comme unité constituante de l'énoncé. La linguistique transformationnelle constitue „une étape dans un processus transformationnel menant des propositions de base aux phrases réalisées. L'affixation et la composition sont des moyens morphologiques... (49)... et... font partie d'un processus syntaxique et ce dernier s'intègre à l'ensemble des règles de la transformation généralisée“ (50). Donc on n'envisage pas la dérivation comme un procédé lexical, mais on l'intègre à la syntaxe et on parle des nominalisations, des adjectivations, etc.

Dans l'analyse du type linguistique descriptive, on tente d'obtenir un classement des unités dérivées et de définir les types de relations entre elles. Par l'analyse linguistique transformationnelle, on arrivera à intégrer les règles de dérivation dans l'ensemble des règles syntaxiques.

Dubois caractérise les nominalisations comme un enchaînement d'une proposition nominalisée devenue un syntagme nominal dans une phrase matrice.

Le mot et le morphème sont des unités à deux niveaux différents (le mot renvoyant à l'analyse de l'énoncé et le morphème à la langue), c'est pourquoi ils ne peuvent pas être employés indifféremment comme base de l'analyse.

Quant aux nominalisations affixales, Dubois les définit comme un type de modalités de transformations généralisées avec utilisation d'affixes (par exemple les propositions „On refera les routes. Ceci permettra une meilleure circulation“ aboutissent à une transformation généralisée: „La réfection des routes permettra une meilleure circulation.“). Il y a ici l'enchaînement de la propo-

sition nominalisée „la réfection de routes“ dans la proposition de base „ceci permettra une meilleure circulation“ et l'addition d'une affixation *-tion*.

L'auteur donne aussi de nombreux exemples de la nominalisation adjectivale et participiale.

Quant à la nominalisation infinitive (par exemple „J'entends Pierre chanter. Je désire partir.“), on peut constater l'absence de déterminant et l'absence de marques de temps. Ce que les grammaires traditionnelles désignent comme l'infinitif passé ne correspond pas à un passé, Dubois le caractérisant comme aspect accompli.

L'absence de l'affixe temporel est caractéristique aussi bien de l'infinitif que du participe, l'infinitif ayant le caractère substantif et le participe, le caractère adjectif.

Parlant des auxiliaires, des modalités et des formes en *-ble*, l'auteur souligne qu'il faut trouver des règles qui permettraient de distinguer le verbe dans son rôle d'auxiliaire du verbe et le verbe dans sa signification sémantique (par exemple *aller* auxiliaire et *aller* verbe de mouvement).

En examinant les verbes modaux *pouvoir* et *devoir*, Dubois rappelle que la distinction des formes d'après les cas, si elles expriment une réalité, une possibilité ou une nécessité, appartient à la logique et non aux modes de la grammaire.

Sur le plan sémantique, les modalités sont des moyens traduisant l'attitude du sujet en face de l'énoncé qu'ils formulent. L'indicatif est le mode de la non-participation du sujet, tandis que le subjonctif est le mode de la participation du sujet, celui de la subjectivité.

Selon Dubois, l'opposition „futur proche — futur“ exprime en réalité celle du progressif (*aller*) et du non-progressif.

Quant aux règles morphophonologiques, Dubois montre, d'après de nombreux exemples, que ces règles sont proches de celles qui régissent la nominalisation en *-tion*, *-age*, *-ment*.

Evoquant les transformations nécessaires à la formation du pluriel, l'auteur indique par exemple des cas où le pluriel peut correspondre à un duel (*oeil* — *yeux*, *oreille* — *oreilles*, etc). Ailleurs, il peut être différent du duel (*un oeil-de-boeuf* — *des yeux-de-boeuf*). Dans certains cas, la forme du duel peut être la même que celle du pluriel de l'expression au singulier (*les parents* = père et mère ou *parents* = pluriel du mot *parent*).

Le générique implique la généralité, un membre indéfini de phrases. Le déterminant *le* remplace un ensemble indéterminé de syntagmes nominaux. Le pluriel qui n'indique pas la généralité contenue dans le générique implique seulement un nombre qui peut être très grand. Mais Dubois rappelle qu'il peut représenter aussi *n* phrases de base et cela le rend parfois sémantiquement identique au générique.

En parlant du syntagme nominal „collectif“, l'auteur explique que la nature du complément (s'il est issu d'un complément de moyen ou d'un complément d'agent) décide de la question de l'accord (si le verbe sera au singulier ou au pluriel).

Pour expliquer la syntaxe du partitif, Dubois propose de partir d'un syntagme nominal analogue au collectif dont la première partie est sous-jacente. Par exemple „Je mange un N du pain“.

Il assure que le nom collectif ne relève pas du lexique, mais de la syntaxe. Et c'est pourquoi, par exemple, le nom d'une ville peut désigner non seulement le contenant, mais aussi le contenu. Il peut désigner non seulement le lieu „Paris est une belle ville“, mais aussi les habitants „Paris dansait le 14 juillet“.

Dubois explique ainsi la différence sémantique entre le pluriel et le collectif: les deux impliquent la notion de la pluralité. Le pluriel implique la pluralité définie et le générique la pluralité indéfinie. Le pluriel implique l'addition d'unités qui conservent leur caractère, tandis que le générique comporte le concept d'universel. Ainsi l'interprétation sémantique du pluriel et du générique correspond à deux types différents de transformations. Mais il y a entre elles des analogies qui permettent leur rapprochement.

En parlant des adjectivisations, Dubois constate que les noms d'agent, d'instruments ou de personnes exerçant une activité sont issus du syntagme verbal comme les nominalisations, „mais la procédure est celle de l'adjectivisation“ (138). Celle-ci peut être suivie d'une nominalisation. Mais cette nominalisation est fort différente de celle qui n'implique pas d'adjectivisation.

Dubois examine aussi des adjectivisations participiales („Il a une arme. Il est armé.“) et des adjectivisations de syntagmes nominaux compléments du nom („la production d'automobiles par la France“ donne finalement „la production automobile de la France“), etc.

Dans le chapitre concernant les diminutifs agmentatifs et péjoratifs, il indique d'abord des règles syntaxiques générales et montre que les valeurs péjorative ou améliorative dépendent de la valeur générale de l'énoncé. Ainsi le suffixe *-oir* qui indique un outil, implique relativement à *-euse*, une péjoration. Mais cette péjoration n'est pas incluse dans la transformation des mots en *-oir*. Ce sont les énoncés dans lesquels apparaît le suffixe qui prennent cette valeur spéciale. Les instruments et outils, dont les noms contiennent ce suffixe, appartiennent à la production artisanale, considérée comme vieille par rapport à la production industrielle. Ainsi les mots

„arrosoir“ et „arroseuse“. Il est fréquent que ce qui est artisanal soit nuancé de péjoration ou de mélioration selon l'attitude de locuteur. Mais Dubois souligne que ce n'est pas un fait de structure de la langue, „c'est un fait d'attitude psychosociale“. Quant aux péjoratifs, il montre qu'ils sont issus d'une règle de syntaxe analogue à celle des diminutifs (*riche* — *richard*). Certains suffixes atténuatifs sont proches des diminutifs et prennent une nuance péjorative. Ils s'ajoutent dans ce cas à des bases adjectives ou des substantifs adjectivisés (*pâle*, *pâlot*). Leur syntaxe est différente de celle des diminutifs, car il s'agit de suffixes qui se substituent à des adverbes de quantité.

Quant aux prépositions, Dubois en distingue deux types: 1. celles qui n'impliquent que le premier rapport entre les constituants de la phrase minimale (*à*, *de*); 2. celles qui instituent toujours un double rapport, c'est-à-dire a) entre les unités dans la phrase réalisée et b) avec les phrases de la structure de base. Si l'on définit les prépositions comme des morphèmes-racines, comme on le fait en linguistique descriptive, on exclue les locutions descriptives. Il rappelle aussi les cas où les prépositions rendent possible l'effacement du syntagme nominal et impliquent une référence à un syntagme antérieur (par exemple „Il viendra après.“).

L'auteur a examiné dans ce volume de très nombreuses questions et très en détail. Il est impossible, dans les limites d'un simple compte-rendu, de montrer toute la richesse de constatations résultant de l'application des analyses transformationnelles à la grammaire française. Il faut également connaître le contenu des deux précédents volumes de sa grammaire pour pouvoir se rendre compte du développement dans les analyses. Mais en raison des nombreux exemples par lesquels l'auteur illustre ses analyses, certaines idées originales nous paraissent un peu „noyées“ parmi les exemples et différents points de détail. C'est pourquoi il nous semble qu'il aurait été utile de les en faire plus clairement ressortir. Quoi qu'il en soit, ce 3<sup>e</sup> volume est un nouveau pas important, dans la recherche de voies non-traditionnelles, vers une nouvelle conception de la grammaire.

*Zdeňka Stavínchová*

*S. Widlak: Moyens euphémiques en italien contemporain. Zeszyty naukowe Uniwersytetu Jagiellońskiego CCXII, Prace językoznawcze, zeszyt 26, Kraków, 1970, 170p.*

Ce traité sur les moyens euphémiques représente un travail très détaillé.

Le problème de l'interdiction linguistique (de l'euphémisme), malgré qu'il soit très large, n'a pas encore été suffisamment étudié des points de vue linguistiques et stylistique. Il existe beaucoup de travaux (cités dans la bibliographie) qui s'occupent de cette question, mais ils la traitent d'une manière trop générale ou en passant. D'autres travaux se placent en dehors du domaine linguistique et appartiennent plutôt au domaine des recherches socio-psychologiques. Le but de cette étude est d'analyser les moyens linguistiques qui s'offrent au sujet parlant et que celui-ci choisit pour pouvoir parler d'une réalité plus ou moins tabouée malgré l'interdiction de certains mots. Le caractère de ce traité est synchronique-stylistique.

Le travail comprend une introduction où l'auteur traite de l'euphémisme en général et donne sa définition.

„L'euphémisme est une réponse de la langue à l'interdiction linguistique psycho-social, il en est la conséquence...“ (Voir page 19). „L'interdiction linguistique implique la nécessité de l'existence d'une forme „permise“, employée au lieu de la forme tabouée.“ (Voir page 19.)

Il serait plus convenable de dire qu'un certain mot, dans un cas concret, figure dans un emploi euphémique (au lieu de dire qu'il est un euphémisme), à savoir: une forme linguistique n'est euphémique que dans un cas concret. Le sujet parlant est profondément influencé non seulement par le milieu social, mais aussi par le côté sentimental et par d'autres circonstances. L'euphémisme permet donc au sujet parlant de communiquer en employant des formes convenables du point de vue psycho-social. Selon l'auteur, il y a, dans les conditions modernes de la vie, deux buts de l'emploi euphémique des formes linguistiques.

„1<sup>o</sup> tendance non pas à cacher une réalité gênante, désagréable ou dangereuse, mais seulement à diminuer l'impression qu'elle peut produire;

„2<sup>o</sup> souvent il y a aussi une tendance de caractère positif à provoquer chez l'interlocuteur (une disposition favorable et profitable.“ (Voir page 25.)

Dans la partie principale de l'étude, l'auteur s'occupe des moyens linguistiques substitutifs et insiste en premier lieu sur leur classification, bien que des limites entre les groupes particuliers ne puissent pas être précises.

La classification des moyens euphémiques, faite par M. S. Widlak, s'appuie sur la distinction entre la langue et la parole de Ferdinand de Saussure. Les moyens euphémiques sont divisés